

Faites-vous vacciner sans plus attendre !

✓ En centre de vaccination avec ou sans RDV

- **Saint-Denis** : *Nordev*
du lundi au samedi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- **Saint-Paul** :
CHOR (ex locaux Gabriel Martin)
du lundi au samedi :
de 8h à 12h et de 12h30 à 19h30
Le samedi : de 8h à 12h (fermé l'après-midi)
- **Saint-André** : *237 Avenue de la République*
du lundi au samedi :
de 8h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Saint-Pierre** :
Ravine Blanche : 32-34 Rue Mahatma Gandhi
du lundi au samedi :
de 8h à 13h et de 14h à 18h
- **Le Tampon** : *Salle Raymond Lauret 14^{ème} km*
du lundi au samedi :
de 8h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Saint-Joseph** : *Maison pour tous du centre-ville*
du lundi au samedi :
de 8h30 à 13h et de 14h à 18h

✓ Lors des opérations dans les communes

- Opérations «Aller vers»
- Opérations **Vaccinobus**

✓ Avec votre organisme de médecine du travail

✓ Après des pharmaciens, médecins, infirmiers et sages-femmes volontaires **(SUR RDV)**

Pour d'informations sur les
modalités et coordonnées :
www.lareunion.ars.sante.fr

Prenez RDV au 02 62 72 04 04 ou sur www.sante.fr



En étant vacciné, vous vous protégez, et vous protégez les autres.

La Covid-19 est une maladie potentiellement très grave et très contagieuse, et plus encore depuis l'apparition des variants sur l'île (en particulier Beta dit sud-africain et Delta dit indien).

La vaccination permet de limiter la transmission du virus et d'éviter les formes graves de la maladie pouvant entraîner une hospitalisation, voire un décès.

Seule la vaccination du plus grand nombre permettra le retour à une vie normale.

Les vaccins Pfizer et Janssen disponibles à La Réunion ont démontré leur efficacité et leur sécurité sur les variants qui circulent.

Qui peut se faire vacciner ?

- Les mineurs à partir de 12 ans
- Les adultes
- Les femmes enceintes



DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✓ carte vitale ou attestation de droits, carte d'identité,
- ✓ résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 2 mois,
- ✓ Personne mineure :
 - autorisation parentale (pour les mineurs de 12 -15 ans) déjà remplie et signée
 - carte vitale des parents ou leur propre carte)



Il est plus que jamais important d'acquérir le plus rapidement possible un schéma vaccinal complet :

- avec le vaccin Pfizer (2 doses)
- ou le vaccin Janssen (une seule dose)